



Monsieur Pascal SIMON
Directeur de la DDL KRONO AURA

Lyon, le 16 juin 2021

Objet : Préavis de grève

M. le directeur,

Suite à la Demande de Concertation Immédiate déposée le 7 juin 2021, nous avons été reçus par l'entreprise le 9 juin 2021. Suite à cette réunion, nous ne pouvons que constater que des désaccords subsistent.

En conséquence et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, l'organisation syndicale SUD-Rail vous dépose un préavis de grève qui couvrira tous les jours la période de 06h30 à 07h29, il débutera le 22 juin 2021 pour une durée illimitée.

Ce préavis est motivé par la demande d'une indemnité spéciale mensuelle d'éloignement à compter du jour du déménagement.

Ce préavis concerne l'ensemble des agents de la DDL KRONO AURA et celles et ceux appelé(e)s à les remplacer.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD Rail,

Jean-François ROGEON